



Cérémonie de présentation de vœux – Carantec 26 janvier 2024

Bonjour à toutes et à tous

Je vous remercie pour votre présence, je suis heureuse ainsi que toute mon équipe de vous retrouver et de partager avec vous ce moment.

J'excuse

Madame la Sous-préfète madame Françoise Plouviez Diaz,

Monsieur le sénateur Jean Luc Fichet

Madame La députée, Sandrine Le Feu

Monsieur le président de Morlaix Communauté, Jean Paul Vermot et maire de Morlaix

Madame Solange Creignou VP Mx CO et maire de Saint Thégonnec Locquéguiner

Père Croguennec, qui s'est fait représenter,

Je remercie pour leur présence :

Monsieur le conseiller régional, Olivier Le Bras

Madame la conseillère départementale, Gaëlle Zaneguy

Monsieur le conseiller départemental, Ismael Dupont

Monsieur le maire honoraire ; Jean Guy Gueguen

Mesdames et Messieurs les Maires et élus des communes voisines,

Merci Sébastien et Hervé qui venez de loin, de Plounéour Ménez et Botsorel

Francis, Christophe, Gilles, les fidèles de proximité

Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif et économique,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie et du Centre d'Incendie et de Secours

Mesdames et messieurs des services communaux

Chers élus du Conseil Municipal des enfants,

Mesdames et messieurs du Conseil municipal

Chères carantécoises et chers carantécois,

Chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier les membres du conseil municipal avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler depuis plus de trois années.

Quand vous nous avez confié la gestion de la commune, nous savions que la tâche serait importante. Pour un maire, il est essentiel de pouvoir compter sur des équipes motivées.

Ces équipes, ce sont les élus évidemment, mais également les agents animés par un même objectif : défendre l'intérêt général.

Le rôle des agents de la commune est primordial et nous voulons les encourager, leur témoigner notre respect et notre considération.

Ceci est encore plus évident quand nous traversons des épreuves, la dernière étant la tempête Ciaran.

Nous avons été, comme de nombreuses communes, surpris et choqués par l'ampleur des dégâts, nous étions présents avec les agents auprès des carantécois, dès le lendemain matin.

Je tiens également à souligner le bel esprit d'entraide dont de nombreux habitants ont fait preuve.

Je veux remercier particulièrement les agents d'Enedis qui ont payé un lourd tribut en perdant un de leurs collègues, et qui méritent tout notre soutien et notre reconnaissance, merci d'avoir répondu à mon invitation et d'être présents ce soir, je tenais à vous saluer.

Depuis notre arrivée, nous nous attachons à préserver l'unité et l'identité de notre commune, à l'accompagner dans la modernisation sans lui retirer son caractère authentique.

Pour ces raisons je souhaite mettre ce soir en avant, le projet le plus ambitieux, et indispensable que nous allons réaliser.

Ce projet donne tout son sens à nos autres actions. C'est un vrai défi communal. Je vais prendre un peu de temps pour en parler.

Il s'agit de la maîtrise du foncier au bénéfice principalement des jeunes ménages, des primo accédants.

A Carantec les enjeux du logement nous les avons clairement identifiés.

Je sais, qu'un certain nombre de jeunes carantécois sont partis vers les communes environnantes, merci de les accueillir !!!ne pouvant devenir propriétaire à Carantec et pas plus encore locataire à l'année. Je les connais, ils viennent me voir me demandant de l'aide. Je rappelle qu'en 2022 pour seulement 4 « lauréats », plus de 80 dossiers de demande de logements communaux ont été remplis par des jeunes ménages qui souhaitaient s'installer à Carantec ou ne pas quitter la commune. La demande est belle et bien là. J'en profite pour dire que 4 autres lots communaux ont été ouverts à candidature, rue Guichen et au Varquez.

Samedi dernier j'assistais aux vœux de monsieur le maire de Taulé, Gilles comme je t'envie d'avoir annoncé 20 naissances en 2023 alors que pour Carantec nous n'avons accueilli que 9 nouveaux nés.

Très clairement, ici, le pourcentage de résidences secondaires et le coût de l'habitat engendrent un déséquilibre qui menace la vie économique et sociale à l'année.

Le gouvernement a entendu nos inquiétudes et a dans son décret du 25 août 2023 élargi la liste des zones dites « tendues » permettant aux élus locaux de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cela concerne plus de 2000 communes dont Carantec.

Comme toutes les autres villes concernées par ce décret, nous nous sommes saisis de cette opportunité.

Notre volonté n'est pas de chasser les résidents de maisons secondaires, mais, grâce à cette contribution fiscale supplémentaire, de permettre à la commune de maîtriser le foncier et de faire l'acquisition de terrains constructibles pour installer un maximum de jeunes ménages et pour investir dans des infrastructures communales qui seront accessibles à tous.

Cette décision de surtaxe des résidences secondaires, n'a pas été facile à prendre et je redis ici qu'elle est courageuse. Elle est courageuse notamment au regard des courriers que j'ai reçu et je veux partager avec vous quelques morceaux choisis.

Si majoritairement ces courriers étaient très courtois, je précise que nous n'en avons reçu que quatre, une personne n'a pas hésité à faire le parallèle entre l'application de cette mesure et le fait de « flatter, les plus bas instincts des Français au risque de retomber dans les heures les plus sombres de l'histoire de Carantec ».

Vous savez, les violences faites aux maires ce ne sont pas que les agressions aux personnes ou les atteintes aux biens, c'est aussi cela. Des comparaisons inacceptables et indignes.

Heureusement, j'ai reçu des soutiens de carantécois en résidence secondaire qui comprennent que la commune ne continuera à vivre que si sa population se rajeunit, ses écoles restent ouvertes tout comme les commerces et les services de proximité et ce tout au long de l'année.

Alors, concrètement, comment cela va se passer !

Pour le secteur de Kerrot, J'ai signé une convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour procéder aux acquisitions de parcelles. Nous avons rencontré plusieurs fois les propriétaires.

Dans le cadre de ce projet, une étude pré-opérationnelle va débiter

Il a été acté avec les propriétaires qu'ils seront associés à l'élaboration de l'étude.

Il n'y a pas que les terrains de Kerrot qui ont toute notre attention, nous sommes également très avancés sur l'acquisition d'une parcelle en centre bourg.

Il est indispensable de réaliser ces projets maintenant.

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces d'ici 2030.

2030 c'est demain.

Cette loi nous la comprenons, elle vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

Ce projet d'accueil de jeunes ménages vous le constatez c'est maintenant que nous devons le réaliser. Nous avons la responsabilité de préparer l'avenir des jeunes générations et c'est ce que nous avons décidé de faire.

Avant de vous parler de nos autres projets, je souhaite évoquer la création au 1er janvier 2024 du service public de l'eau AN DOUR.

Jusqu'au 31 décembre 2023, Morlaix communauté a géré avec son service eau et assainissement, l'eau potable, l'assainissement collectif... Ce qu'on appelle **le petit cycle de l'eau**. Le service Gemapi-Hors Gémépi et biodiversité de Morlaix CO prenait en compte **le grand cycle de l'eau** c'est-à-dire la prévention des inondations et des risques littoraux et de la biodiversité.

Toutes ces compétences maintenant sont confiées au service public ANDOUR.

Pour Carantec une particularité subsiste et c'est pour cela que je souhaitais en parler car depuis l'annonce de la création d'AnDOur, nous avons des incompréhensions et des questions qui remontent en mairie. Nous sommes la dernière commune de l'intercommunalité liée par un contrat de délégation de service public à un opérateur. Pour nous c'est Suez, pour la station d'épuration, le traitement des eaux usées et cela jusqu'en décembre 2027.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'avant cette date, les carantécois ne sont donc pas concernés par le transfert de leur abonnement vers le service public An Dour.

Ce nouveau service public va assurer la gestion globale de l'eau de la source à la mer. Coté budget, 11 à 15 millions par an seront consacrés aux investissements

indispensables à la réhabilitation du patrimoine vieillissant. Nous en bénéficions déjà et c'est tant mieux.

Je reviens maintenant sur **2023** nos réalisations et nos futurs projets pour **2024** voire un peu plus loin...

- Une des décisions les plus importantes que nous avons prise en 2023, c'est la fin de la gestion publique du **Golf**, qui sera effective cette année. Un choix nécessaire après des années de déficits cumulés.

Depuis de longs mois nous travaillons avec Morlaix Communauté, actionnaire principal, à la reprise de l'activité golfique par des acteurs privés afin d'assurer une continuité de cette activité.

J'ai évidemment une attention toute particulière pour les 7 salariés du golf, pour qui cette période d'incertitude est délicate. Yann Casteloot, Président de la SEM, est mobilisé pour que chaque salarié soit le mieux accompagné dans cette fin de SEM.

- La rénovation de la **salle du Kéleenn** a commencé depuis un moment déjà. Et ça se voit. Les premiers travaux étaient souterrains. Le toit est en cours de réalisation, les ardoises vont être posées avant la fin du mois coté nord-est.
Au printemps vous verrez les pignons et les façades se transformer et surtout la pose des 2 grandes portes cochères. La réception est prévue si tout va bien fin juin. Des travaux d'accès à la salle vont également être réalisés avant l'été.

- **L'espace André Jacq** a aussi toute notre attention.

Nous avons réouvert et rénové, les salles du rez-de-chaussée rue Pasteur. Le salon des Arts y a retrouvé sa place et a connu un franc succès.

Les travaux de l'office du tourisme vont commencer en septembre 2024 pour une livraison en mai 2025.

Le transfert du musée est prévu en septembre de cette année pour une réception en janvier 2025.

L'isolation thermique et acoustique de tout l'espace André Jacq débutera en janvier 2025. Les travaux dureront une bonne partie de l'année.

Pour les espaces restants, nous avons décidé de confier au cabinet d'architecte SABA l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la réalisation de l'école de musique de Carantec à l'étage au-dessus du futur office de tourisme et pour l'aménagement de

l'espace restant du rez-de-chaussée, en salle polyvalente et cela en vue d'une programmation en 2025.

- Sur la question de **la circulation**, de la sécurité routière, du stationnement, nous vous avons présenté en juillet le résultat de l'Etude d'élaboration du schéma de déplacements de la commune. Pas facile cette réunion qui parlait d'expérimenter le changement. Je vous assure que nous avons entendu les remarques et suggestions de certains administrés, sur les propositions les plus sensibles. Nous allons reprendre le travail et les échanges.

Certaines expérimentations n'ont pas fait débat, notre objectif est donc de les mettre en place début avril. Réduire la vitesse, sécuriser les piétons c'est le but.

Pour cela les 2 entrées de CARANTEC vont passer en Chaussidou.

Dans le même temps, des travaux vont être réalisés route de Henvic entre le rond-point de Mescaro et celui de Croas ar Mevel. Nous allons principalement sécuriser des cheminements piétons existants, en créer un autre et réaliser deux arrêts de bus.

Deux rues vont changer de sens et une va devenir une impasse, la réflexion a été menée avec les riverains. Il s'agit respectivement de la rue François de Kergrist, de la rue Michel Creach et du chemin Louis le Guennec.

Dans le bas de la rue neuve, jusqu'à la cale du port, nous allons également remplacer les réseaux d'eaux pluviales, potables et usées, les effacements de réseaux aériens se feront après la saison d'été et pour finir des aménagements de surface finaliseront les travaux début 2025

- En parlant de rue, vous dire que la révision de la **BAL** (Base Adresse Local) est terminée. Ce sujet était sensible car il touchait aux habitudes, à l'histoire des lieux ; des familles, au patrimoine, à la culture. Il a donc fallu de la patience, de l'écoute de la part de l'agent en charge de ce dossier. Au final tout s'est très bien passé.

- Le patrimoine concerne aussi **les bâtiments** et notre **environnement**.

Au **niveau énergétique**, l'année 2023 a été celle de la flambée des coûts d'électricité qui ont impacté nos capacités d'investissements mais, qui nous, ont également permis d'être plus vertueux, plus économe dans l'occupation des bâtiments publics et la gestion de l'éclairage public.

Si bien que nous avons réalisé près 30% d'économie d'énergie par rapport à 2022. (390 000 Kilo-watt-heure contre 452 000 KW en 2022). Un effort considérable que l'on doit à nos mesures, je pense notamment aux travaux d'isolation de l'école des Cormorans, aux réductions de la température de l'ensemble des bâtiments, à la vigilance des services techniques et aux concours des associations qui ont contribué à ces économies.

Nous avons une attention très particulière aussi pour un de nos bâtiments emblématique, du patrimoine religieux, culturel et breton : **La chapelle de Callot**. A

notre demande, La DRAC étudie l'inscription de l'intégralité de la chapelle aux monuments historiques. L'objectif est d'obtenir un classement mais cela prend beaucoup de temps. L'inscription nous aidera financièrement à faire des travaux réglementaires de qualité.

En attendant nous avons lancé une souscription avec la fondation du patrimoine concernant les travaux du transept sud et la nouvelle mise en lumière. La générosité est au rendez-vous. Pour le moment, nous avons atteint la somme de 20000€, je rappelle que cette souscription est ouverte toute l'année 2024. La nouvelle mise en lumière va pouvoir débuter le mois prochain.

Nous sommes aussi très impliqués dans l'amélioration de l'accueil des enfants à **l'école des Cormorans**. Le verdissement de la cour a commencé, il va s'étaler sur 2 ans. C'est un projet participatif qui a mis autour de la table, enfants, parents, enseignants et la commune.

Le projet de changement de la **chaudière de l'école** avance, Un diagnostic va être réalisé afin d'affiner l'enveloppe à y affecter.

Nous venons d'apprendre que la Région avait donné son accord pour aider au financement de l'installation de **panneaux photovoltaïques sur les toitures** de l'école primaire et de la mairie.

Dans le cadre de la mise en valeur de notre patrimoine naturel, nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons obtenu le classement du cyprès de Lambert du Clouet en **Arbre Remarquable**. Qu'au printemps 2024, des **moutons** seront présents dans la zone humide du Kélen, qu'un **point de vue** PMR va être réalisé à la pointe de Pen al lann au bout de l'allée des pins.

La **charte de l'arbre** avance, son approbation en conseil municipal est prévue en avril, son intégration au PLUIh devrait suivre dans un délai raisonnable. Des fiches actions de sensibilisation seront présentées au public.

Au début de mon discours je vous ai dit combien il était important que la commune ait une vie riche tout au long de l'année. L'arrivée de **nouveaux commerçants** fait partie de la vitalité de notre bourg. Cette année, 11 nouveaux commerçants sont arrivés, dans le cadre de reprises ou de créations. Il s'agit de Yuliya Chambodie qui propose dans sa boutique APTEKA un large éventail de produits, de Valérie et Bruno Robert qui ont repris l'hôtel de la baie de Morlaix et de mesdames Valérie Tomasi et Dorothee Pennec les nouveaux pharmaciens, de Youenn Bohic et Télió Trublet pour la reprise du restaurant le Petit relais, Adeline Hareng avec sa boutique de bijoux et d'artisanat, Sylvie Pennec pour son atelier de tapisserie, et Sandra et Romain Gicquel nouveaux propriétaires des viviers au Varquez. Bienvenue à vous tous et toutes.

Cette proximité des commerces va de pair avec la proximité des services. Depuis juin l'accueil **France services** est opérationnel ; Madame Virginie Rognan est présente sur les communes de Henvic, Taulé, Locquéolé et Carantec. Un premier bilan me permet de réaffirmer tout l'intérêt de ce service qui a vu passer presque 600 personnes depuis juin. Je tiens à dire que le montage de notre petite interco à 4 est exemplaire pour son efficacité et pour la qualité de la prise en charge et des réponses apportées aux usagers. Les accompagnements les plus sollicités concernent, les prè-demands de titre d'identité, la retraite mais aussi le permis de conduire.

Dans la continuité de l'aide et de l'accompagnement, la municipalité a créé **une réserve civique** « *Carantec Volontariat* ».

Le 9 octobre une première réunion s'est tenue en mairie. 37 personnes se sont présentées.

Nous avons listé ensemble les compétences de chacun ainsi que les besoins recensés par la mairie. Depuis une information a été faite à destination de tous les carantécois Les demandes commencent à remonter.

- Une commune ne serait rien sans son **réseau associatif**. Je tiens à remercier très sincèrement les président(e)s, les membres des bureaux et les bénévoles des associations qui ne se ménagent pas pour faire vivre et animer la commune tout au long de l'année.
- Fort de la dynamique associative, Le **printemps culturel** sera riche ! Nous programmons et soutenons plusieurs événements, toujours en lien avec les associations locales, toujours organisés de manière à s'adresser au plus grand nombre.
- Le **Festival AdLib** jumelé cette année avec la **balade artistique**, qui organise sa deuxième édition, du 17 au 20 mai ;
- Le **Festival Littéraire *Les Rencontres de la Baie*** qui après plusieurs éditions sur la commune de Sibiril migre sur Carantec, du 31 mai au 2 juin ;
- Le **Festival Très court International Film** avec la présentation au Cinéma Etoile de la sélection internationale le 13 juin et une sélection famille le 14 juin ;
- La **Fête de la Musique** portée par la municipalité, en lien avec de nombreuses associations locales (Cap Carantec et Airs de Fête, Asso Artistique, Carantec Culture), le vendredi 21 juin au jardin du Verger ;
- Je n'oublie pas Les **nombreux moments culturels** programmés toute l'année par Carantec Culture, le Cinéma Etoile, l'association artistique, le Salon des Arts ...

- 2024 sera aussi **une année sportive** ! Ce sera l'année des JO, célébrée sur notre commune labellisée *Terre de Jeux 2024*, mais aussi dans les établissements scolaires. Nous proposerons des temps forts notamment à l'occasion de la journée internationale des JO le 23/06.

Concernant ce **volet sport**, nous travaillerons en 2024 avec le tennis Club des 2 baies à la réalisation d'un avant-projet détaillé pour la construction, sur les courts extérieurs du Meneyer, d'un nouveau court couvert et de courts de Padel. Ce projet fera l'objet d'un co-financement avec le tennis Club des Baies.

- Cette année nos ambitions culturelles et sportives seront concrètement mises en œuvre auprès de la jeunesse à travers le déploiement d'un projet éducatif de territoire pensé collectivement. Ce **PEdT** fixe nos ambitions dans ces domaines pour les années à venir et nous oblige vis-à-vis des enfants et adolescents du territoire.
- Je tiens à saluer nos nouveaux jeunes élu(e)s du **conseil municipal des enfants** qui viennent d'être installés pour une période de deux ans. Ils vont bénéficier après-demain d'une journée de cohésion animée par Erwan le responsable du service jeunesse.

J'ai invité comme l'an passé les nouveaux carantécois pour 2023, je leur souhaite au nom de toute l'équipe municipale la bienvenue.

Vous pourrez tout à l'heure vous rapprocher de madame Daniel, adjointe aux affaires sociales et à la citoyenneté afin de recevoir votre cadeau d'accueil.

Comme je l'ai dit l'année sera sportive en raison des JO, parmi les épreuves reines de l'athlétisme, il y a les relais 4X 100 et 4 fois 400, cette année j'ai reçu des mains de monsieur Michaud, maire de Henvic le témoin de l'organisation du téléthon. 5 communes Taulé, Guiclan, Henvic, Locquéolé, et Carantec se relayent chaque année pour organiser cet événement. C'est notre tour. Je sais pouvoir compter sur vous pour nous aider à faire de ce moment un moment de solidarité et de convivialité.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente année 2023 toujours énergique et riche de belles réussites et surtout, vraiment une excellente santé

Je vous propose maintenant de boire le verre de l'amitié avec modération !!

Je vous remercie

